

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, lundi le 5 février 2018 à 20 heures, à laquelle sont présentes mesdames Nancy Dubé, Nancy Banville et Lise Lévesque, conseillères et sont présents messieurs Ghislain Michaud et Michel Imbeault, conseillers, sous la présidence de monsieur Bruno Paradis, maire.

L'absence de monsieur Mathieu Gagné est motivée.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

MOT DE BIENVENUE.

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** :

2018-029

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

2. **Procès-verbaux** :

2018-030

- 15 janvier 2018 (*séance ordinaire*)

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

Adopté

- 29 janvier 2018 (*séance spéciale*)

2018-031

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance spéciale du 29 janvier 2018 soit adopté.

Adopté

3. **Lecture et adoption des comptes** :

2018-032

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Paiements effectués :

Petite caisse Yves Banville	248,85\$
Société canadienne des postes (dépliants budget + timbres)	1 138,24\$
STT de la municipalité de Price	642,75\$
Salaires bruts	54 725,94\$

Prélèvements

Revenu Québec	16323,93\$
Revenu Canada	5764,64\$
Bell Mobilité	39,00\$
Financière Sun Life du Canada	2219,07\$
Location CB inc.	72,43\$
SSQ, Groupe Financier	6016,43\$
Hydro-Québec	5330,66\$
Henri Joseph, brigadier scolaire	200,00\$

Paiements à effectuer :

Ghislain Michaud	49,20\$
Albert Côté	49,38\$
Association des professionnels en loisirs	100,00
Fleuriste Desjardins enr.	40,24\$
Cogeco Cable inc.	70,08\$
Centre du camion Denis inc.	29,78\$
Dickner inc.	207,73\$
Deschênes & cie inc.	3550,10\$
Centre bureautique	498,33\$
Les Électriciens Jacques Bérubé inc.	4628,23\$
Les Entreprises Lucien Deroy inc.	277,19\$
Les Équipements Sigma inc.	314,36\$
Fonds d'information sur le territoire	12,00\$
Gaz bar du pont inc.	10 026,23\$
Groupe Bouffard	4 293,93\$
Macpek inc.	635,81\$

Impression Nouvelle Image inc.	45,57\$
MRC de la Mitis	15 104,09\$
Nortrax Québec inc.	170,22\$
Garage Paul-Émile Ancil Ltée	39,23\$
Performance Rimouski inc.	32,35\$
Pétroles R. Turmel inc.	7 183,82\$
Pièces d'auto Select	1 278,90\$
Postras Meubles & Design	194,31\$
Wilfrid Ouellet inc.	21,82\$
PG Solutions inc.	265,69\$
Produits sanitaires Unique inc.	616,04\$
Quincaillerie Centre-Ville inc.	129,24\$
Resto Hydraulique enr.	201,87\$
Les Soudures Marc Valcourt inc.	67,78\$
Télécommunications de l'Est	606,57\$
Xérox	379,42\$
	Adopté

4. Correspondance :

- Journées de la persévérance scolaire :

2018-033

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COS-MOSS afin de mobiliser autour de cette question l'ensemble des partenaires du territoire et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que le Bas-Saint-Laurent se positionne avec les meilleurs taux de diplomation et de décrochage scolaire du Québec, ce sont 76,2% des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent

un premier diplôme soit 68,9% des garçons et 83,6 % des filles. Il reste donc du travail à faire pour atteindre la nouvelle cible de 85% établie par le gouvernement dans la nouvelle politique sur la réussite éducative ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la Démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE la Démarche COSMOSS organise *Les Journées de la persévérance scolaire* et que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés des huit MRC de la région ;

IL EST PROPOSÉ PAR LISE LÉVESQUE, APPUYÉ PAR MICHEL IMBEAULT ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

- De déclarer la 3^e semaine de février comme étant *Les Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité ;
- D'appuyer les efforts des partenaires de la Démarche COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés ;
- De s'engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au courant de l'année 2018.

Adopté

- Aimer la vie :

2018-034

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement de verser un don d'une somme de 50,\$ pour la campagne de collecte de fonds de l'organisme « Aimer la vie » de l'Association du Cœur et de l'AVC.

Adopté

5. Dépenses pour l'entretien du pont de Price pour l'année 2017 (*reporté à une séance ultérieure*).

6. Avis de motion règlement #368 modifiant le règlement #359 « Code d'éthique des élus municipaux ».

Monsieur Ghislain Michaud donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement #368 modifiant le règlement #359 « Code d'éthique des élus municipaux » sera présenté à une séance ultérieure.

2018-035

7. **Vente pour non-paiement des taxes municipales dues :**

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de toutes les personnes endettées envers la municipalité du Village de Price pour le non-paiement des taxes municipales. Une lettre sera transmise par courrier recommandé à chaque propriétaire ayant des taxes en retard depuis 2016 et étant susceptible d'être transmis à la MRC de la Mitis pour la vente pour non-paiement des taxes.

Adopté.

8. **Service incendie :**

2018-036

8.1 **Cotisation annuelle :**

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de verser la somme de 586,38\$ à l'**Association des chefs en sécurité incendie du Québec**, pour le paiement de la cotisation annuelle du chef aux opérations et du capitaine aux opérations du service incendie de Price.

Adopté

2018-037

9. **Permis d'intervention et de voirie pour l'année 2018 :**

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'œuvre;

Attendu que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

Pour ces raisons, il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Price demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2018 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit Ministère, et qu'à cette fin, autorise Yves Banville, directeur général à signer lesdits permis d'intervention.

Adopté

10. **Facturation** :

10.1 **CAUREQ** :

2018-038

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement de verser la somme de 1208,25\$ au Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour l'année 2018.

Adopté

11. **Divers** :

11.1 **Semaine des enseignantes et enseignants** :

2018-039

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement d'offrir aux enseignantes et enseignants de *l'école Les Cheminots de Price*, un bouquet accompagné d'une lettre de reconnaissance afin de souligner leur engagement en éducation et leur contribution à la société québécoise. Le thème de cette année « *Votre enseignement, notre réussite à tous !* »

11.2 **Appui à la MRC de Témiscouata** :

2018-040

Attendu que le ministère de l'innovation, de la Science et du Développement économique du Canada (ISDE) a lancé le 4 août 2017 une consultation sur la délivrance de licences du spectre de 600MHz (ref. : Avis SLPB 005-17 de la gazette du Canada);

Attendu que le spectre de 600MHz serait favorable aux régions puisque les ondes, moins puissantes, parcourent de plus grandes distances;

Attendu que le spectre de 600MHz serait mis aux enchères par ISDE en 2019;

Attendu que par le passé, le processus d'attribution du spectre aux grands télécommunicateurs n'a pas favorisé les régions;

Attendu qu'avec l'aide d'un consultant en télécommunication, la MRC de Témiscouata a déposé le 2 octobre 2017 et le 2 novembre 2017 à ISDE des réponses aux questions et des commentaires visant à favoriser le développement de la téléphonie cellulaire dans les régions où le service est désuet et/ou absent;

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal,

Que les membres du conseil municipal de la Municipalité du Village de Price appuient les commentaires et les réponses émis par la MRC de Témiscouata sur la consultation SLPB-005-17 d'ISDE dans le cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600MHZ.

Adopté

2018-041

11.2 Projecteur portatif :

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement de procéder à l'achat d'un projecteur portatif auprès du Centre bureautique de Rimouski et ce, au coût de 1022,\$ plus les taxes.

Adopté

2018-042

11.3 Inspection Maison Bourgoïn :

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu de retenir les services de la firme « *Les Inspections de la Vallée* » afin qu'il procède à l'inspection de l'immeuble situé au 21, rue Saint-Rémi (Maison Bourgoïn) avant de prendre une décision quant à l'offre de reprise qui a été faite à la municipalité.

Adopté

12. **Période de questions** :

13. **Levée de l'assemblée** :

Madame Nancy Dubé propose la levée de l'assemblée à 20h38.

Maire

Dir. Gén., greffier

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire

